

LE TEMPS

RÉFÉRENDUM ABONNÉ

Cité de la musique: les Genevois atteints de la maladie du non

COMMENTAIRE. Sous le ciel de Calvin, l'argent des privés est suspect, particulièrement dans le domaine culturel. Il est temps de sortir de ce syndrome et de se rappeler que sans le duc de Brunswick, il n'y aurait pas de Grand Théâtre



Des personnes passent devant des affiches pour les prochaines votations, ce mercredi 26 mai 2021 à Genève — © keystone-sda.ch

Alexandre Demidoff

Publié dimanche 13 juin 2021 à 20:47
Modifié lundi 14 juin 2021 à 07:30

Le non à l'audace, en particulier dans le domaine culturel, est-il une fatalité sous le ciel de Calvin? Alors bien sûr, on peut gloser. Les habitants de la ville de Genève ont failli dire oui, quand même, à la Cité de la musique. Il s'en est fallu de 840 voix. Mais ils n'ont pas voulu, dans leur majorité, de ce qui aurait réjoui toutes les populations du monde: un bâtiment bien dessiné par un architecte du coin – le Genevois Pierre-Alain Dupraz – doté d'un parc, riche de trois salles, dont une philharmonique, et de studios pour les 500 étudiants de la Haute Ecole de musique. Ce havre avait en plus l'immense avantage d'être porté et financé par des privés – la Fondation Hans-Wildorf [cofondatrice d'Aventinus, propriétaire du *Temps*] devait apporter 200 millions sur les 300 prévus pour la construction.

Lire aussi: [Les Genevois disent non à la Cité de la musique, mais le Conseil d'Etat pourrait reprendre le projet](#)

Vertu que cette manne? Cet argent-là a senti le soufre pour nombre d'opposants. Comme en 2016, au moment du référendum sur l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, financé notamment par Jean Claude Gandur, on a entendu cette antienne: «La privatisation de la culture est en marche.» Plutôt que de saluer la générosité de mécènes, on a attisé le soupçon. Plutôt que d'applaudir une nef qui promettait de s'adapter aussi à la demande des artistes des musiques actuelles, on a fustigé une vision soi-disant «élitiste». L'idéologie l'a emporté sur le principe de réalité, pis sur celui de plaisir.

Car dans une ville comme Genève, les acteurs privés ne sont pas le diable. Comme à Bâle, ces fortunes locales sont une bénédiction. Faut-il rappeler que sans le legs du duc Charles II de Brunswick, il n'y aurait pas eu de Grand Théâtre? Le Conseil d'Etat peut aujourd'hui reprendre le projet en arguant l'intérêt supérieur du canton. Il lui faudra pour cela réunir toutes les parties impliquées, ces factions qui ont fini par se détester. Aura-t-il le courage d'avoir une ambition culturelle, comme le souhaite Thierry Apothéloz, ministre cantonal du domaine? La débâcle de ce dimanche ouvrira-t-elle une ère inédite? Ou la maladie du non imprimera-t-elle son funeste refrain? C'est tout l'enjeu de ce nouveau trauma.

Les Opinions publiées par Le Temps sont issues de personnalités qui s'expriment en leur nom propre. Elles ne représentent nullement la position du Temps.